



CAP AEPE

ACCOMPAGNANT EDUCATIF PETITE ENFANCE

Formation continue



Diplôme de niveau V inscrit au répertoire national des certifications professionnelles



Rôles et fonctions du titulaire CAP AEPE

- Accueil et garde des enfants
- Accueil, information et conseil des parents
- Aide à la prise des repas aux soins d'hygiène corporelle à partir d'observations et de consignes
- Aide à l'acquisition de l'autonomie et contribution à l'éducation (vestimentaire, alimentaire, motrice)
- Participation au développement affectif et intellectuel par animations, de jeux et d'activités socio-éducatives
- Entretien courant et hygiène des locaux, des équipements et du matériel



Durée de formation :

La formation au centre est de **222 heures** et elle porte sur l'enseignement professionnel théorique et pratique.

Périodes de Formation en Milieu Professionnel :

Il faut pour pouvoir valider l'examen avoir effectué des stages dans le domaine de la petite enfance. (Nombre d'heures variable en fonction de la situation pour le passage de l'examen)

Avec obligation de respecter des conditions de lieux et d'heures liées aux épreuves EP1 et EP2.

Nous vous conseillons également de commencer déjà vos PFMP qui seront comptabilisées pour l'examen. (Dès l'inscription définitive)

Le lieu de stage vous demandera de fournir une attestation d'assurance responsabilité civile individuelle.

Les attestations de PFMP vous parviendront courant janvier une fois que le rectorat aura réceptionné les inscriptions à l'examen.

C'est le centre de formation qui inscrit les candidats à l'examen.

Coût de formation :

Pour les candidats qui se présentent à la session 2020 le coût est de 1100€, 200 € lors de l'inscription définitive, puis 6 paiements de 150 € échelonnés sur la durée de la formation.

Certains candidats ont parfois obtenu une aide au financement soit par l'entreprise soit par l'intermédiaire du DIF.

Renseignez-vous auprès de votre CAF et de votre CE pour savoir si vous pouvez bénéficier d'une prise en charge.

Conditions d'admission :

Sous statut Congé individuel de Formation ou demandeur d'emploi ou individuel.

Personne handicapée : vous avez accès à la formation (adaptation de la formation au type d'handicap et possibilité de prendre contact avec la MDPH du secteur pour obtenir des renseignements sur la formation et l'adaptation de centre à répondre aux demandes d'aménagements)

Année de formation	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2019-2020
nombre de candidats inscrits	15	13	14	22
nombre de candidats admis	15	12	14	18
Taux de réussite	100%	92%	100%	80%

ENSEMBLE SCOLAIRE ANTOINE GAPP

10 rue Abbé Heydel
57800 FREYMING-MERLEBACH
Tél. 03 87 04 43 87 - Fax 03 87 90 59 26

Siège Social
2 avenue Passaga
57600 FORBACH
Tél. 03 87 85 45 23 - Fax 03 87 85 04 75

2, place du marché
57320 BOUZONVILLE
Tél. 03 87 78 24 03 - Fax 03 87 78 44 51

Ecole Maternelle - Ecole Primaire - Collège - Lycée Général - Lycée Professionnel - Lycée Technologique